



DOSSIER DE PRESSE

**Projet de célébrations
du Conseil général de la Haute-Savoie
dans le cadre du 150^{ème} anniversaire
du Traité de cession de la Savoie à la France**

Conférence de presse de Christian Monteil

Lundi 19 janvier 2009

CONTACT PRESSE

Alexandra Carraz

04 50 33 50 02

06 22 86 73 12

Alexandra.CARRAZ@cg74.fr

EDITO

« Du traité de cession de la Savoie à la France aux conventions à la suite des travaux des commissions mixtes qui l'ont suivi, on pense tout connaître de l'événement de 1860.

Si le moment historique est d'importance –et le Conseil général de la Haute-Savoie s'attache à préparer activement sa commémoration– il serait réducteur de concentrer l'attention sur cette seule année et même de ne célébrer la période qu'au travers de la recherche historique.

C'est pourquoi après avoir imaginé différentes approches, nous avons décidé, avec Dominique Puthod, Vice-président en charge de la Culture et du Patrimoine, de réunir dans un comité de pilotage tous les acteurs impliqués, pour les inviter à définir des projets pour 2010.

Ce comité de pilotage s'est réuni pour la première fois début septembre 2008. Au-delà des sollicitations de partenariats, le comité de pilotage est soucieux de garantir un équilibre entre les manifestations culturelles et festives. L'événement historique ne doit pas occulter le plaisir que nos contemporains ont de vivre ensemble et leur souhait de consolider cette belle aventure.

Pour toutes ces raisons, le Conseil général travaille sur plusieurs chantiers que j'ai souhaité vous présenter aujourd'hui ».

Christian Monteil,
Président du Conseil général
de la Haute-Savoie

LES CELEBRATIONS PREVUES

Le Spectacle vivant

Des moments forts seront programmés pour convier tous les Haut-savoyards à la fête :

- **« Les nuits du 150^e anniversaire »**

« Les nuits du 150^e anniversaire », sur la thématique du feu, seront imaginées sur la base de trois temps forts, à Annecy, Annemasse et Thonon-les-Bains. Il s'agira d'un spectacle de rue ambulatoire, avec musique, danse, théâtre, mais aussi vidéo projection (collection Payot) sur un bâtiment public. La contribution de l'Orchestre des Pays de Savoie est envisagée, à partir d'un projet sur le parcours de la musique, la littérature et l'histoire, de l'avant 1860 jusqu'à nos jours (en passant par Verdi et Respighi). La célébration donnera lieu à une commande au compositeur italien Luca Antignani, actuellement en résidence à Annecy. Le concept des nuits du 150^e anniversaire pourrait être étendu à la Savoie.

- **Un chœur autour de l'œuvre d'Étienne Perruchon**

Le Conseil général de la Haute-Savoie projette de réunir plusieurs chœurs en avril-mai, et un chœur unique en juillet, autour de l'œuvre d'Étienne Perruchon, « *Dogora* ». L'association des collèges et de centres culturels est à l'étude.

L'Histoire et le Patrimoine

- **Un projet de cinq expositions itinérantes**

La première exposition, aux côtés du CAUE de Haute-Savoie, portera sur la ville sarde, son prolongement jusqu'à aujourd'hui et ses perspectives pour demain ; avec un angle de travail en direction des jeunes publics (notamment les collégiens) ;

Les 4 autres expositions s'articuleront autour du territoire actuel de la Haute-Savoie à 5 moments-clés : 1810, 1860, 1910, 1960, 2010. Les 4 thématiques de travail proposées sont la population, les transports, l'économie, les loisirs et le tourisme ; à chaque thématique correspondra une dizaine de panneaux d'exposition. Un petit journal accompagnant chacune de ces expositions est à l'étude.

- **Un vadémécum pour les jeunes**

En partenariat avec l'Université de Savoie, le Conseil général souhaite diffuser un vadémécum historique permettant aux jeunes, en particulier les collégiens, d'appréhender la chronologie des événements de 1860.

Dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie, le Conseil général de la Haute-Savoie s'engage dans plusieurs projets.

- **Deux colloques thématiques sous l'égide de l'Université de Savoie**

Le premier, intitulé « autour de 1860 : sources et instruments de recherche » programmé en mars 2009, fera essentiellement intervenir des archivistes de toute l'Europe (France, Italie, Suisse, Russie, Autriche, Allemagne...). Il aura lieu à Annecy et à Chambéry.

Le second, prévu en décembre 2010, s'inspirera des conclusions du premier pour permettre aux historiens de toute l'Europe de présenter des travaux nouveaux sur la période 1850-1880 et l'Annexion. Il aura lieu à l'Université de Savoie, à Chambéry.

- **Une publication avec la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM)**

Il s'agit de lancer un nouveau « *Nice et Savoie* », actualisant pour le XXI^{ème} siècle l'ouvrage de prestige voulu en 1864 par Napoléon III, avec des photographies contemporaines en regard des gravures de Benoist.

- **Un film**

Un film documentaire sera réalisé avec la Cinémathèque des Pays de Savoie sur le thème : « Au-delà des cimes, 150 ans d'histoire en images ».

Enfin le comité de pilotage étudie les critères qui permettront à des projets proposés par des collectivités ou des associations d'être labélisés « 150^e anniversaire de l'Annexion ».

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Les influences

Le cent cinquantième de l'Annexion – c'est le terme employé dans les actes diplomatiques – apparaît d'abord comme le reflet de profondes évolutions économiques et sociales. Elles conduisirent les élites savoyardes, qui donnaient le ton et aimaient à débattre, souvent ardemment, à de surprenants combats à fronts renversés.

Les Conservateurs, traditionnellement favorables à la monarchie piémontaise, s'en éloignèrent dans les années 1850, en raison de sa politique italienne (unité au-delà des monts), fiscale (augmentation des impôts pour financer la guerre), économique (refus du libre-échange) et religieuse (laïcisation) ; désormais une France autoritaire, dynamique et puissante était en mesure de les séduire.

Inversement, les Républicains qui avaient milité en faveur d'un rapprochement avec Marianne, déjà opéré en 1792 (première annexion), se méfiaient de Napoléon III qui avait rétabli la formule et les fastes impériaux ; en outre, ils n'apparaissaient pas insensibles à la politique d'ouverture pratiquée par Victor-Emmanuel II et Cavour.

Enfin, les Libéraux, dont les rangs s'étoffaient avec le développement de l'industrie et du grand commerce qui conduisait à penser que l'économie montagnarde traditionnelle ne représentait plus l'avenir, appréciaient l'action modernisatrice de Cavour et de Napoléon III.

Les grandes puissances

Toutefois, la décision finale échappa largement aux Savoyards. L'« ordre européen » mis en place au congrès de Vienne (1815) était fondé sur une gestion des affaires européennes par les chancelleries des grandes puissances, dont le principe cardinal était la recherche de l'équilibre.

Entre la France et le Piémont-Sardaigne, au-delà de l'écume des événements (*entrevue de Plombières en 1858, traité secret de cession de 1859, traité de Turin en 1860*), la logique resta claire : l'annexion fut la contrepartie de l'aide apportée par la France dans la guerre victorieuse menée contre l'Autriche (*Magenta, Solferino, 1859*).

L'Angleterre apparaissait inquiète de cette remise en cause de l'ordre établi, qui pourrait en susciter d'autres, et aussi pour ses intérêts économiques ; elle tenta de s'y opposer, sans toutefois faire preuve d'une détermination farouche.

La Suisse apparaissait alternativement tentée de faire jouer sa position ainsi que les traités antérieurs qui établissaient en Savoie une vaste zone démilitarisée dont elle était garante, et l'indifférence voire la crainte de l'annexion d'une population largement et profondément catholique.

Russie et Prusse semblèrent peu actives dans le dossier : ici encore, illusion liée au manque d'étude sur le sujet, ou réalité ?

Le Traité

Restait à concilier « petite » et « grande » patries. Finalement, le traité fut ratifié sans heurts, et très largement, par la population. Pouvait-il en être autrement ? La propagande française fut à la hauteur du rejet qu'inspirait les Piémontais, un vote négatif n'aurait pas remis en cause la légalité du rattachement, et enfin le projet d'un petit État autonome ne résista pas aux rapports de force. Plus profondément encore, cette acceptation reflétait probablement moins une communauté de langue qu'un long processus antérieur de rapprochement identitaire qui avait conduit à faire émerger un choix de société, une volonté collective de s'insérer dans une communauté forte, riche, et dont on attendait probablement plus qu'elle ne pouvait/souhaitait apporter. Du réalisme comme forme de l'utopie.

*Contribution : Denis VARASCHIN
Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Savoie*

DATES-CLES :

Samedi 24 mars 1860

Signature du Traité de Turin, en présence des représentants de l'empereur Napoléon III dans le bureau de Cavour, Président du Conseil du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II, chef de la Maison de Savoie.

Dimanche 21 avril et lundi 22 avril 1860

Vote Universel en faveur de la réunion de la Savoie à la France. à la quasi-unanimité, vote favorable au choix français.

Jeudi 14 juin 1860

Signature au Château des Ducs de Savoie, du procès-verbal de la remise de la Savoie à la France, par les commissaires extraordinaires des deux pays.

Dimanche 17 juin 1860

Déclaré jour de "fête nationale", ce qui explique les nombreuses manifestations festives en Savoie.